

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

**ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE DE L'USAGE DES INTERFÉRENCES LEXICALES
DANS LE CINÉMA BURKINABÈ : CAS DANS LA SÉRIE « COMMISSARIAT DE
TAMPY » DE MISSA HÉBIÉ**

*Sociolinguistic analysis of the use of lexical interference in Burkinabè cinema: case in
the series "Commissariat de Tampy" by Missa Hébié*

ABEL BOUGMA

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Email : bougma.abel@gmail.com
iD ORCID: <https://orcid.org/0009-0006-1771-6461>

YOUSSEF OUÉDRAOGO

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Email : youed89@yahoo.fr
iD ORCID <https://orcid.org/0009-0005-5921-0664>

RÉSUMÉ

La présente réflexion examine la cohabitation du français avec les langues locales burkinabè dans une production cinématographique. Avec la pluralité des langues dans la société burkinabè, le choix d'un code linguistique adapté à la création demeure une préoccupation pour les réalisateurs. Certains films sont cependant réalisés en plusieurs langues d'où l'avènement du phénomène d'interférence qui est le résultat du contact de ces langues. Cet article est une ébauche de réflexion sur la problématique de l'usage du phénomène de l'interférence lexicale par les réalisateurs burkinabè dans leurs productions cinématographiques. La série « Commissariat de Tampy » de Missa Hébié a servi de support pour cette étude. Notre recherche a pour objectif d'une part de montrer comment ce réalisateur emploie l'interférence lexicale dans sa production artistique et d'autre part de faire ressortir la portée de ce phénomène dans le domaine du cinéma burkinabè. Quant à la théorie, nous avons opté pour la sociolinguistique. Il ressort de notre réflexion que le cinéaste Missa Hébié, dans la production de cette série, fait usage de deux types d'emploi des interférences lexicales dans sa production filmique. Il s'agit de l'usage de l'interférence lexicale sans traduction et de l'usage suivi de traduction en langue française. Cette traduction est soit directe ou soit par sous-titrage.

MOTS-CLÉ: Langue ; Interférence lexicale ; Sociolinguistique ; Cinéma

ABSTRACT

This reflection examines the cohabitation of French with the local Burkinabè languages in a film production. The choice of a linguistic code remains a concern for Burkinabe directors. However, some films are made in several languages, hence the advent of the phenomenon of interference which is the result of the contact between these languages. This article is an outline of reflection on the problem of the use of languages by Burkinabè directors in their cinematographic productions. The "Commissariat de Tampy" series by Missa Hébié served as a study corpus. Our research aims to show how this director makes use of lexical interference in his artistic production. It also highlights the scope of lexical interference in cinema. As for the theory, we opted for sociolinguistics. It emerges from our reflection that the filmmaker Missa Hébié, in the production of this series, makes use of two types of use of lexical interferences in his film production. This is first, the use of lexical interference without translation and second, the use followed by translation into French. This translation is either direct or by subtitling.

KEYWORDS: Language; Lexical interference; Sociolinguistics; Cinema.

Introduction

Le multilinguisme, composé de langues locales et des langues européennes, est une caractéristique du paysage linguistique de bon nombre de pays africains. Ancienne colonie de la France, le Burkina Faso fait usage du français comme langue officielle, même si cette langue n'est parlée que par une minorité de Burkinabè. Selon le rapport du dernier recensement général de la population et de l'habitat (R.G.P.H. 2019), le français est utilisé par 2,2% de la population comme langue principale de communication. De nos jours, les français parlés et écrits demeurent une préoccupation pour de nombreux chercheurs de ce pays. Ils ne savent plus quel code linguistique utiliser dans leurs productions artistiques pour s'adresser à leur population.

Dans le domaine du cinéma, en plus de l'image, la langue est aussi utilisée comme un moyen de communication entre les personnages. En effet, dans certaines productions cinématographiques burkinabè, le français, considéré comme langue de réalisation, cohabite avec les langues locales. Ces réalisateurs sont ainsi confrontés au phénomène du choix de langue de réalisation. Ils utilisent soit uniquement la langue française, soit entièrement les langues nationales africaines, soit le mélange des deux différents codes, c'est-à-dire le français et une ou plusieurs langues locales dans leurs réalisations.

La langue française cohabite ainsi avec les autres langues locales burkinabè d'où l'avènement du phénomène d'interférence qui est le résultat du contact de ces langues. Le concept « interférence » est défini par de nombreux chercheurs. Kannas (1994) et Dubois & al. (2007) désignent par interférence tout usage des traits (phonétiques, lexicaux, syntaxiques...) de la première langue dans une langue cible. Étant donné que ce phénomène d'interférence transgresse les normes de la langue cible, Hassan (1974) et Hamers (1997) le considèrent comme une transgression des normes de la langue cible. L'interférence linguistique se manifeste dans divers domaines de la langue, d'où ses divers types. Nous distinguons les interférences

grammaticales, phonétiques, syntaxiques, lexicales, etc. Nous aborderons dans ce qui suit les interférences lexicales, objet de notre étude.

Nous appelons interférence lexicale, l'usage d'une unité lexicale d'une langue donnée dans une autre langue de façon inconsciente dans une situation de communication. Elle apparaît remarquablement au niveau du lexique. Pour Hamers cité par Moreau, il y a interférence lexicale lorsqu' « un locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée, par un mot de son autre langue » (1997, p. 178). Dans la même perspective, Laidoudi notifie que « les interférences lexicales consistent en des unités lexicales de la langue source introduites –à tort– dans une production en langue cible (la langue étrangère apprise) » (2020, p. 3). L'interférence se produit à cause des divergences existantes dans l'arrangement des langues et quand les sujets emploient des mots d'une langue dans une autre. La langue demeure l'outil de réflexion pour l'individu. Elle est le moyen par excellence à travers lequel le personnage relate les maux et les faits qui minent une société donnée.

Notre réflexion porte sur l'interférence lexicale dans une production cinématographique. La série burkinabè « Commissariat de Tampy » de Missa Hébié constitue le support de la présente étude. Elle est composée de trois saisons : la première a été réalisée en 2006 et compte 21 épisodes, la deuxième, réalisée en 2008 avec 31 épisodes. Quant à la troisième saison, elle a été réalisée en 2012 et comporte 26 épisodes. Chaque épisode a une durée moyenne de trente minutes et traite d'un thème particulier.

Pourquoi le cinéaste Missa Hébié fait-il usage de l'interférence lexicale dans l'attribution des discours aux personnages dans la série « Commissariat de Tampy » ? Comment les personnages de cette série emploient-ils ces interférences lexicales ? Quelle est la portée de ces interférences dans une telle production cinématographique ? Pour répondre à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes : le réalisateur Missa Hébié fait usage des interférences lexicales pour s'adapter à la situation linguistique du pays et atteindre le public cible. Les modes d'usage de ces interférences sont de deux types : l'insertion de l'interférence lexicale suivie d'une traduction en français et celle sans traduction. Parlant d'avantages, nous dirons que l'interférence linguistique permet, entre autres, de refléter les réalités linguistiques et culturelles de la société burkinabè et de redorer les langues locales.

Pour cette réflexion, nous aborderons la sociolinguistique sous l'angle de Dubois et al. (2007) qui considèrent l'interférence comme un phénomène résultant du contact entre deux usages sociaux ou linguistiques.

Notre recherche a pour objectif de montrer comment ce réalisateur fait usage de l'interférence lexicale dans sa production cinématographique. Il va s'agir de faire ressortir la portée de l'interférence lexicale dans le domaine du cinéma. Cette réflexion s'articule autour de quelques points suivants. Dans un premier temps, nous présenterons le cadre théorique et méthodologique et nous identifierons les langues sources ainsi que les modes d'usage de l'interférence dans la série. Dans un second temps, nous ferons ressortir la portée de l'interférence lexicale dans le domaine du cinéma burkinabè.

1. Cadre théorique et méthodologique

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique, et s'intéresse précisément aux discours attribués aux personnages dans la série « Commissariat de Tampy ». La sociolinguistique est considérée comme l'étude des caractéristiques linguistiques, des caractéristiques de leurs fonctions et des caractéristiques de leurs locuteurs en considérant que ces trois fonctions agissent sans cesse les uns sur les autres, changent et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique. Elle est l'étude de la langue en action et s'intéresse aux activités langagières à travers les pratiques, les discours sur ces pratiques et les représentations linguistiques des locuteurs, en lien avec leur ancrage social. Pour Blanchet, « l'étude des contextes sociaux et culturels est un moyen au service de cette connaissance des pratiques et des communautés linguistiques » (2000, p. 75). La sociolinguistique doit expliquer et décrire les variations dans l'usage de la langue, tant au niveau de l'individu et des relations interindividuelles qu'au niveau d'une communauté entière. Elle étudie le langage en prenant en compte des facteurs externes à la langue, et non en considérant uniquement les structures linguistiques internes. L'analyse sociolinguistique dans sa démarche est empirique. Cependant, pour saisir la variabilité des faits et les comportements linguistiques dans la série, nous procéderons par l'observation du phénomène de l'interférence lexicale à travers les discours des personnages.

Pour cette étude, nous optons pour une étude mixte (qualitative et quantitative). La méthode de travail a consisté à observer la série et à relever les interactions des personnages. La suite a consisté à recenser les codes linguistiques en cohabitation avec le français dans cette série. Nous avons aussi procédé à l'identification des termes considérés comme interférences lexicales et à leurs analyses.

2. Les modes d'usage de l'interférence lexicale dans la série

Dans la série « Commissariat de Tampy », plusieurs langues sont en situation de contact. Le français, langue de réalisation de cette série, cohabite avec d'autres langues qui sont, entre autres, le moré, le dioula, le latin, l'anglais et l'arabe. Le contact de ces langues favorise la présence du phénomène d'interférence lexicale. Nous avons l'insertion de l'interférence lexicale suivie de la traduction en français et celle sans traduction.

2.1. L'usage de l'interférence lexicale suivie de sa traduction

Les termes employés n'étant pas en français, la langue de réalisation, Missa Hébié propose de les traduire. Les prises de parole suivantes des personnages de la série illustrent ce mode d'usage de l'interférence lexicale.

- 1) -Kadi : c'est toi qui l'as mi au monde ↗ *subaga muso fle* (femme sorcière) / (Hébié, 2006, op. 6)
- 2) -Salam : vous êtes des voleurs / *wagda* // je vais paaaaas accepter ça *wagda* / mam/ j'avais dit y *wagda* / le commissaire c'est un voleur les policiers les voleurs même / (Hébié, 2006, op. 15)
- 3) -Chocho : ma pamplemousse adorée pourquoi tu pleures dis-moi vite ce salopard qui t'as fait ça je vais l'écraser comme un *yimmerè* (comme cafard) ici / (Hébié, 2012, op. 26)
- 4) -Commissaire Zami : faut aller me chercher cet Oyou là / quoi / mon *nazongo* (l'argent de ma popote) / (Hébié, 2012, op. 21)

Dans les passages (1), « *subaga muso fle* », (2), « *wagda* », (3), « *yimmerè* » et (4), « *nazongo* » sont des termes qui n'appartiennent pas à la langue française. Les termes employés par les personnages dans leurs productions de discours proviennent du dioula (passages 1, 3 et 4) et du moré (passage 2), des langues locales burkinabè. Leurs traductions en langue française dans la série interviennent soit par sous-titrage (passage 1, 3 et 4), soit directement par le personnage dans ses propos (passage 2). Les termes traduits sont souvent fidèles au texte ainsi qu'aux registres de langue. Dans cette série, l'usage de l'interférence lexicale suivie de sa traduction est moins employé par rapport à l'autre mode d'usage de ce phénomène. Nous avons pu recenser au moins quatre-vingts (80) cas de l'usage de l'interférence suivie de leurs traductions dans le corpus.

L'utilisation de l'interférence lexicale constitue une couleur particulière pour enrichir la cinématographie burkinabè. Le réalisateur propose une traduction de certaines interférences lexicales pour une meilleure compréhension du message par la population. C'est aussi une manière pour le cinéaste d'œuvrer pour une bonne réception de son œuvre. Par ailleurs, Missa Hébié évite la traduction de certaines interférences lexicales dans la réalisation de sa série.

2.2. L'usage de l'interférence lexicale sans traduction dans la série

L'usage de l'interférence lexicale sans traduction est le second mode de l'utilisation de l'interférence lexicale fait par le cinéaste dans la réalisation de sa série. Missa Hébié a jugé nécessaire d'insérer l'interférence lexicale dans le discours des personnages sans une quelconque traduction dans la langue de réalisation. En guise d'exemples, nous avons les discours suivants des personnages de la série.

- 1) -Chocho : le lieutenant Oyouuu ça c'est le *loogè n gāade* / c'est mon lieutenant qui commande tout / (Hébié, 2008, op. 30)
- 2) -Oyou : est-ce je peux avoir le *lenga* là / Margo franchement dit ton *dolo* n'est pas bon aujourd'hui / moi j'ai mon argent hein tension / (Hébié, 2008, op. 18)

- 3) -Moussa : les voilà // je n'ai pas d'autre papier c'est quel *lib-lib* vous voulez me faire / (Hébié, 2006, op. 7)
- 4) -Oyou: *my darling* vient on va voir le patron / thank you very much / my darling on peut aller / you know / lets go *my wife* / (Hébié, 2008, op. 18)
- 5) -BB : quoi ↗ / moi iiiii suspect *cool a make* moi je suis *peace and love* // (Hébié, 2012, op. 20)

Dans les propos des personnages, les termes « loogē n gāade » en (1), « lenga » en (2), « lib-lib » en (3), « my darling », « my wife » en (4) et « cool a make », « peace and love » en (5) sont du moré, et de l'anglais. Ces termes ne sont cependant pas traduits dans la langue française. Ce mode d'usage de l'interférence lexicale est abondamment utilisé par le réalisateur dans sa production cinématographique. Nous avons recensé quatre-cent-vingt (420) cas d'usage de l'interférence lexicale sans traduction dans la série.

Pour Missa Hébié, l'usage des termes d'autres langues sans traduction dans sa réalisation est l'une de ses stratégies pour refléter sa société. Ce mode de présentation du phénomène des interférences lexicales exprime sa volonté de traduire les réalités de sa culture et d'affirmer l'identité du citoyen burkinabè. L'usage de l'interférence sans traduction permettrait d'exposer fidèlement les réalités africaines.

quand j'exprime certaines réalités africaines, l'expression moré me paraît plus adaptée et plus originale que n'importe quel terme français si la traduction en français de certaines réalités africaines est parfois possible, elle n'a pas la même saveur que l'expression moré ; et même que des réalités africaines sont pratiquement intraduisibles en français. (Ilboudo, citée par Nébié, 2011 p. 75)

Cette manière de présenter le phénomène de l'interférence s'expliquerait aussi par un manque d'équivalent ou une connaissance approximative de la langue française. C'est aussi un moyen de traduire une réalité de ses origines qui demeurent intraduisibles. L'absence de traduction pourrait cependant rendre le message peu compréhensible pour les locuteurs francophones.

À partir des cas d'usage des interférences lexicales relevés dans la série « Commissariat de Tampy », nous présenterons les statistiques de ces modes d'emploi. Ces statistiques se déclinent dans un tableau présentant en chiffres et en pourcentages les modes d'usage de l'interférence lexicale dans l'ensemble de la série. Un diagramme sectoriel sera proposé pour plus de visibilité. Pour les pourcentages des modes d'usage de l'interférence lexicale relevée, nous précisons que le pourcentage de chaque mode est obtenu en multipliant le nombre d'occurrences par cent et diviser par le nombre total d'occurrences relevées.

Tableau 1

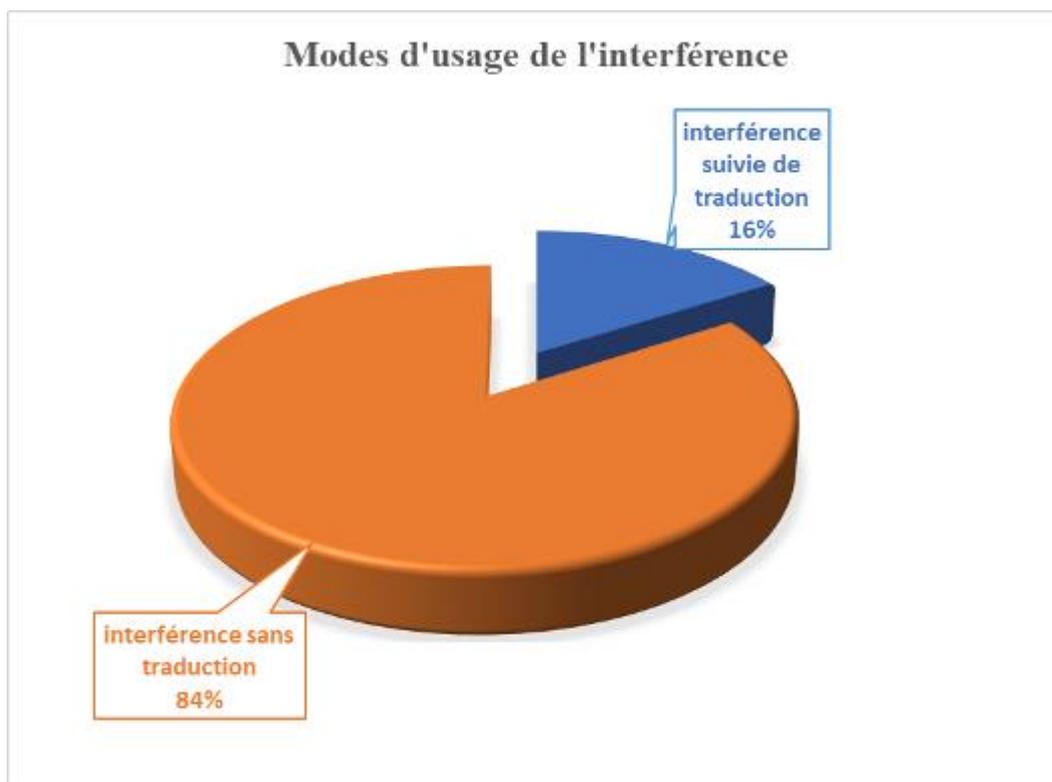
Récapitulatif des modes d'usage de l'interférence lexicale dans la série

Mode d'usage	Nombres d'occurrences	Fréquence en %
Interférence suivie de traduction	80	16
Interférence sans traduction	420	84
Total	500	100

Source : Bougma et Ouédraogo, 2023 (création personnelle)

Figure 1

Diagramme sectoriel visualisant les modes d'usage de l'interférence lexicale



Source : Bougma et Ouédraogo, 2023 (création personnelle)

L'examen du tableau et du diagramme en secteur fait ressortir cinq-cents (500) cas d'usage de l'interférence lexicale dans la série « Commissariat de Tamy ». Ces

usages se déploient de manière inéquitable dans le corpus. Le réalisateur a opté pour deux types d'usages du phénomène de l'interférence. L'usage de l'interférence sans traduction est abondamment utilisé avec quatre-cent-vingt (420) cas d'usage soit un taux de 84%. Au contraire, l'usage de l'interférence suivie de traduction est peu employé avec seulement quatre-vingts (80) cas d'usage soit un taux de 16%.

Le nombre élevé de l'usage de l'interférence sans traduction dans la série se justifie par le principe de l'économie linguistique et la fidélité de refléter les réalités de la société burkinabè.

3. La portée de l'interférence linguistique dans le cinéma burkinabè

3.1. L'interférence pour un ancrage culturel

Au-delà de la diversité des langues ayant révélé le multilinguisme de la société burkinabè à travers son cinéma, les différents discours des personnages de la série s'illustrent encore par un ancrage dans le domaine de la culture. En d'autres termes, les discours de ces personnages traduisent les réalités socioculturelles du Burkina Faso. La langue et la culture étant étroitement liées, la langue devient ainsi un moyen adéquat pour l'expression de la culture de l'individu dans sa société. Malgré sa richesse, la langue est toujours rattachée à une culture. La langue demeure une manifestation de l'identité culturelle. À ce propos, Tibiri, soutient que « la langue est le véhicule adéquat pour l'expression de la culture d'un peuple [...] une culture s'exprime davantage dans sa langue d'appartenance » (2019, p. 161). Une langue demeure toujours liée à une société. Pour Baylon & Fabre, « il n'y a pas de société sans langue ni de langue sans société qui parle (...). Une société ne peut subsister sans un moyen de communication entre ses membres » (1990, p. 73). Le cinéma est la réincarnation du monde réel sur l'écran par le concours du réalisateur et du personnage. C'est aussi l'expression d'une culture à travers l'usage de l'interférence lexicale. La langue, étant un véhicule de la culture, les discours des personnages de la série « Commissariat de Tampy » traduisent la culture burkinabè. S'exprimer dans une langue, c'est aussi manifester l'identité d'une culture. Dans le domaine du cinéma, l'usage des interférences linguistiques exprime une volonté de traduire les réalités de la culture et d'affirmer son identité. Le réalisateur Missa Hébié participe ainsi d'une manière ou d'une autre à enraciner la culture burkinabè à travers l'usage de l'interférence lexicale dans sa production cinématographique.

3.2. La revalorisation des langues locales burkinabè

L'interférence lexicale, un phénomène causé par le contact des langues, est un facteur important dans la valorisation des langues locales. Ces langues, qui étaient sous la domination du français, langue du colonisateur, sont ainsi utilisées dans une production réalisée en langue française pour combler un vide. La langue, étant

associée à la culture, certaines réalités de la culture burkinabè ne sont cependant pas traduisibles en d'autres langues.

La revalorisation des langues locales se manifeste avec l'insertion des termes de ces langues dans les productions cinématographiques burkinabè. L'usage des termes en langues locales dans le cinéma est une volonté pour le réalisateur Missa Hébié de promouvoir ces langues. En faisant usage des langues moré et dioula dans ses réalisations, l'auteur redonne une couleur et une originalité aux langues locales de sa société. Dans le domaine du cinéma, le cinéaste prône la reconnaissance et la promotion des langues locales à travers leurs présences dans leurs productions. À travers les productions artistiques, les langues locales franchissent les territoires burkinabè et sont ainsi revalorisées sous d'autres cieux.

3.3. Le reflet du réalisme dans le domaine du cinéma burkinabè

En considérant le Burkina Faso comme un pays multilingue, le réalisateur Missa Hébié tente de refléter sa situation linguistique à travers la réalisation de la série « Commissariat de Tampy ». Les personnages de cette série font usage d'une multitude de langues pour faire ressortir l'abondance et la cohabitation des langues dans ce pays. En illustration nous notons la présence des termes comme « lahilaha hilala mahamade rassoudilaye » (Hébié, 2006, op. 5), « wonderful » (Hébié, 2006, op. 11), « kaï nafiği ya » (Hébié, 2006, op. 18), « ba bila » (Hébié, 2008, op. 21) qui sont respectivement de l'arabe, de l'anglais, du dioula et du moré. Toutes ces langues sont en situation de cohabitation dans la société burkinabè.

De ce fait, le cinéaste joue ainsi le même rôle que l'écrivain à travers sa production. À propos de l'écrivain burkinabè,

il me semble difficile, dans ces conditions, pour un écrivain burkinabè, d'écrire un roman, singulièrement un roman urbain et contemporain, sans que se pose à lui un problème linguistique, si son objectif est bien, comme l'affirment la plupart des spécialistes et comme le confirment les romanciers eux-mêmes, de donner une image juste et réaliste de la société burkinabè. (Caïtucoli, 1988 ,p. 192)

Pour Missa Hébié, l'usage de plusieurs langues dans sa réalisation est l'une de ses stratégies pour refléter sa société. Nous pouvons considérer à la suite des spécialistes de la sociocritique que l'œuvre cinématographique reproduit la réalité et en est même dans une certaine mesure le reflet de la société. Cette auteure n'affirmait pas le contraire quand elle notifiait en ces termes :

quand j'exprime certaines réalités africaines, l'expression moré me paraît plus adaptée et plus originale que n'importe quel terme français si la traduction en français de certaines réalités africaines est parfois possible, elle n'a pas la même

saveur que l'expression moré ; et même que des réalités africaines sont pratiquement intraduisibles en français. (Ilboudo, citée par Nébié, 2011 ,p. 75)

Autrement dit, les langues locales traduisent fidèlement les réalités africaines dans une œuvre artistique. La série « Commissariat de Tampy » est ainsi réalisée avec une pluralité de langues (le moré, le dioula, le latin, l'anglais et l'arabe) pour être en conformité avec la dimension linguistique de la société burkinabè. Ces langues en contact avec le français présentent une image juste et réaliste de cette société burkinabè.

3.4. L'interférence pour une communication de masse et de développement

Le choix des codes linguistiques dans une réalisation artistique dépendra souvent du public ciblé. À travers l'interférence lexicale provenant de plusieurs langues, le réalisateur Missa Hébié adresse son message à une diversité de population. Prenons l'exemple d'un citoyen burkinabè, qui n'a aucune notion de la langue française, devant un écran projetant un film réalisé uniquement en français. Le message ne serait pas transmis, car ce citoyen ne percevra de cette réalisation que les images, le décor, le costume, la musique et bien d'autres éléments du film. La présence d'une multitude de langues au Burkina Faso dépend du statut des individus et de l'organisation de cette société. À ce propos, Baylon affirme que « la diversité langagière est étroitement liée à la nature des groupes et des catégories qui existent dans une société donnée » (2002, p. 75). Pour le réalisateur burkinabè, l'usage de plusieurs langues dans une production cinématographique est une stratégie pour communiquer avec la masse. À travers les termes tels que « loogē n gāade » (Hébié, 2008, op. 30), « lenga » (Hébié, 2008, op. 18), « lib-lib » (Hébié, 2006, op. 7), « my darling » (Hébié, 2008, op. 18), « ne m wakata naasa » (Hébié, 2006, op. 3) « dougmani yan » (Hébié, 2012, op. 20), « safroulaye » (Hébié, 2012, op. 20) le réalisateur Missa Hébié adresse son message aux locuteurs des langues moré, dioula, arabe et anglaise.

Le cinéaste Missa Hébié participe d'une manière ou d'une autre à la valorisation des langues locales qui est un facteur clé au développement de la société. Kedrebeogo, cité par Maïga & al., notifiât qu'« au-delà de l'affirmation de l'identité culturelle, il est aujourd'hui reconnu que le développement véritable d'un pays, au sens large du terme, n'est possible qu'à travers des médiums linguistiques que les citoyens maîtrisent parfaitement » (2015, p. 66). Autrement dit, quel que soit le domaine (santé, éducation, communication...), le rôle des langues locales est incontournable. Ainsi, la réalisation de la série « Commissariat de Tampy » avec l'usage de l'interférence lexicale, est une stratégie élaborée par ce cinéaste pour valoriser les langues locales burkinabè qui sont un des moyens pour le développement de la nation.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la pluralité des langues dans la réalisation de la série « Commissariat de Tampy » nous a permis de cerner la portée des langues en contact avec le français dans le domaine du cinéma au Burkina Faso. L'usage de l'interférence lexicale est pour nous une manière particulière de refléter l'aspect culturel et linguistique de la société burkinabè. Ce phénomène d'interférence révèle souvent de l'incompétence du locuteur dans la langue cible. L'étude effectuée a souligné le problème du choix de langue dans la réalisation par les cinéastes dans leurs créations artistiques. Dans la série, nous avons recensé au total cinq-cents (500) cas d'interférence lexicale. Le cinéaste a fait usage de deux manières d'insertion de l'interférence lexicale dans sa production. La première manière est l'emploi de l'interférence suivie d'une traduction en français. Le cinéaste s'est permis de traduire quelques termes utilisés dans la série autres que le français, considéré comme la langue de réalisation. L'usage de l'interférence lexicale suivie de traduction permet de faciliter la compréhension de tous les locuteurs et de transmettre le message filmique à une diversité de population. La deuxième est l'insertion de l'interférence lexicale sans traduction.

Au terme de notre réflexion, nous dirons que cette série, réalisée à base du multilinguisme, demeure une adaptation de la situation linguistique de la société burkinabè. Le français parlé attribué aux personnages est considéré comme un reflet du français parlé du citoyen burkinabè. C'est aussi une stratégie de communication qui permet au réalisateur Missa Hébié de s'adresser à une population diversifiée à travers l'usage de plusieurs langues et de présenter une image juste et réaliste de la société burkinabè. Les langues en contact avec le français dans cette série sont ainsi des langues locales et des langues étrangères, qui retrouvent leur lettre de noblesse dans la société burkinabè. En optant pour l'emploi de quelques termes dans les langues locales burkinabè, le réalisateur contribue à la revalorisation de ces codes linguistiques sous d'autres cieux. L'utilisation de l'interférence lexicale constitue une couleur particulière pour enrichir la cinématographie burkinabè.

Références bibliographiques

- Baylon, C., & Fabre, P., (1990). *Initiation à La Linguistique*. Nathan.
- Baylon, C., (2002), *La sociolinguistique : Société, Langue et Discours*. Nathan.
- Caïtucoli, C., (1988). Le Burkina Faso, société multilingue et sa représentation dans le roman burkinabè francophone. *Annales de l'Université de Ouagadougou(spécial)*. 191-196.
- Dubois, J., Giacomo, M., & Guespin, L., (2007). *Dictionnaire de linguistique & science du langage* (Larousse). Larousse.
- Hébié, M., (Réalisateur), (2006). *Commissariat de Tampy saison 1* [Série télévisée]. Faso film tv Ouagadougou.

- Hébié, M., (Réalisateur), (2008). *Commissariat de Tampy saison 2* [Série télévisée]. Faso film tv Ouagadougou.
- Hébié, M., (Réalisateur), (2012). *Commissariat de Tampy saison 3* [Série télévisée]. Faso film tv Ouagadougou.
- INSD, (2022). Cinquième Recensement général de la population et de l'habitat du Burkina Faso (R.G.P.H.). Burkina Faso. <https://www.insd.bf/sites/default/files/2022-07/Rapport%20resultats%20definitifs%20RGPH%202019.pdf>
- Kannas, C., (1994). Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse.
- Laidoudi, A., (2020). Origines des interférences interlinguales lexicales dans les productions écrites des apprenants de FLE. *Multilinguales*. <https://doi.org/10.4000/multilinguales.4723>
- Maïga, A., Napon, A., & Soré, Z., (2015). Pour Un Ancrage sociologique de l'alphabétisation. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. 70, 65-75. <https://doi.org/10.4000/ries.4495>
- Moreau, M.-L., (1997). *Sociolinguistique : concepts de base*. Éditions Mardaga
- Nébié, B., (2011). *Étude des interférences linguistiques dans le retour de l'homme invisible ou Descartes à Pilimpiku de Serge Rosaire Kango Sawadogo* [maîtrise]. Ouagadougou.
- Tibiri, D., (2019). L'ancrage culturel de l'interférence linguistique dans Loin de Mon Village c'est La Brousse de Sayouba Traoré. *Germivoire*. 11, 160-180. <https://germ-ivoire.net/wp-content/uploads/2021/12/Article-10-Lettres>.